

Commune de Barcillonnette  
Conseil municipal du 22/03/2019  
Procès-verbal

Présents : Mmes Brigitte BRICOUT, Nicole MAGALLON et Agnès PISSY ; MM , Christian EVEQUE, Bruno HEMERY, Christian PIETAIN, Jean-Pierre TILLY et Christian VANWONTERGHEM.

Absent excusé : Grégoire DELABRE représenté par Christian PIETAIN

Absent : Henri TERRIBILE

Secrétaire de séance : Mme Agnès PISSY

Le conseil municipal...

Valide...

- le procès verbal de la séance du 22/02/2019.

Délibère favorablement...

- Pour autoriser le maire à effectuer toute opération pour la réalisation des travaux de réfection du mur du cimetière, comme suite au résultat de la commission d'appel d'offres qui a désigné l'entreprise Concept TP 05 pour un coût HT de 36 314 € ;
- Pour autoriser le premier adjoint, par délégation du maire, à procéder à la vente de la grange par acte administratif pour la somme de 13 200 € (évaluation domaniale du 4 septembre 2018). Le maire est, dans ce cas, chargé d'authentifier l'acte. IL ne peut donc réaliser la vente au nom de la commune ;
- Pour reprendre, en la corrigeant, la délibération du 30 novembre, entachée d'une erreur matérielle, attribuant une indemnité de conseil de 254,91€ au receveur.

Décide

- Du calendrier final de préparation du budget :
  - commission des finances le 29/03 à 18h30 ;
  - vote du budget à l'occasion d'un conseil municipal supplémentaire le 05/04/2019
- De calibrer le projet de travaux de voirie, afin que les 6 000 € d'aide du département constituent 70 % du coût final.

Est informé...

- Des résultats de la consultation initiale des entreprises pour l'aménagement intérieur de la bergerie ;
- De la situation de la commune vis-à-vis des autorisations d'urbanisme, en rapport avec le refus de financer les extensions de réseau électrique pour les particuliers ;
- De l'avancée du travail pour le PLU ;
- De la mise en place, comme convenu, d'un groupe de travail sur le transfert de la compétence eau ;
- De la rencontre avec le chargé de mission d'IT05 pour la préparation du cahier des charges relatif à la mise en place des périmètres de captage ;
- De l'état d'avancement du chantier de débroussaillage, obligation de la commune sur deux mètres en bordure des voies, qui réclamera une intervention en 2020 pour l'entretien ;

- Du devis relatif à l'opération éventuellement envisagée pour l'aménagement de l'entrée de village. Il s'élève, toutes options comprises, à 89 574 € HT. Il convient de commencer à travailler sur le sujet ;
- de la demande d'installation de deux entreprises dans la bergerie (ErdG et KAYA) dans des conditions à définir ;
- De la perspective de vente de l'éolienne par Jay Hundal, l'animateur du stage d'auto-construction.

Demande...

- Au maire de préparer une convention pour la location de la salle communale pour une activité de Yoga à titre privé, en veillant à ce que les activités communales ne soient pas perturbées. A titre d'hypothèse, le tarif serait de 5€ la séance.

Rappel : prochain conseil municipal le 5 avril 2019

Le secrétaire de séance

Le Maire

Agnès PISSY

JP TILLY